

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TARBES - 6502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 2268 - 1983 B 00005 - 326 286 929 - ORMEAUDIS

BILAN ACTIF

31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Situation au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	178 580.13	154 750.54	23 829.59	39 026.00
Fonds commercial (1)	843 848.44		843 848.44	843 848.44
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	15 744.77		15 744.77	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 557 186.63	535 463.45	2 021 723.18	1 979 306.85
Constructions	13 682 097.40	7 908 529.77	5 773 567.63	5 864 871.27
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 232 227.92	856 386.77	375 841.15	282 783.03
Autres immobilisations corporelles	5 885 391.51	4 180 320.68	1 705 070.83	1 805 590.10
Immobilisations corporelles en cours	125 860.00		125 860.00	438 936.50
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	242.00		242.00	242.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 364 359.64	12 500.00	1 351 859.64	1 334 695.08
Prêts				
Autres immobilisations financières	227 713.59		227 713.59	218 264.23
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	26 113 252.03	13 647 951.21	12 465 300.82	12 807 563.50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	40 875.35		40 875.35	34 718.95
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 206 235.44	68 581.03	2 137 654.41	2 094 891.40
Avances et acomptes versés sur commandes	286.00		286.00	
Créances				
Clients (3)	489 123.74		489 123.74	492 483.28
Clients douteux, litigieux (3)	7 070.37	6 757.53	312.84	5 348.02
Clients Factures à établir (3)	428 846.82		428 846.82	
Autres créances (3)	1 236 333.73		1 236 333.73	1 024 821.43
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	702 925.61		702 925.61	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 381 857.96		2 381 857.96	2 017 347.57
Charges constatées d'avance (3)	76 687.30		76 687.30	124 451.83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 570 242.32	75 338.56	7 494 903.76	5 794 062.48
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	33 683 494.35	13 723 289.77	19 960 204.58	18 601 625.98

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Situation au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 40 000.00)	40 000.00	40 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000.00	4 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 064 325.95	10 079 683.38
Report à nouveau	470 456.34	470 456.34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 573 126.44	984 642.57
SITUATION NETTE	12 151 908.73	11 578 782.29
Subventions d'investissement	16 131.37	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 168 040.10	11 578 782.29
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	402 504.33	293 542.00
Provisions pour charges	38 015.00	32 631.98
TOTAL PROVISIONS	440 519.33	326 173.98
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 551 559.20	1 917 747.61
Emprunts et dettes financières diverses (3)	423 589.67	410 726.14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 013.77	2 062.00
Fournisseurs	2 352 033.45	2 641 874.94
Fournisseurs, factures non parvenues	920 851.93	410 144.28
Dettes fiscales et sociales	1 928 902.70	1 220 012.99
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	58 326.39	18 161.20
Autres dettes	98 221.74	69 023.36
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 146.30	6 917.19
TOTAL DETTES	7 351 645.15	6 696 669.71
Écarts de conversion passif		
Ajustement de N à la durée de N-1		
TOTAL GÉNÉRAL	19 960 204.58	18 601 625.98

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 558 550.04
5 793 095.11

1 994 492.64
4 694 208.00

COMPTES DE RÉSULTAT

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Sit. Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	33 549 323	91	39 922 113	94	-6 372 791	-16
Production vendue (biens et services)	3 157 846	9	2 416 145	6	741 702	31
Montant net du chiffre d'affaires	36 707 169	100	42 338 258	100	-5 631 089	-13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 233				12 233	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	171 416		252 277	1	-80 861	-32
Autres produits	322 081	1	109 143		212 937	195
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	37 212 899	101	42 699 678	101	-5 486 779	-13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	26 261 016	72	32 893 155	78	-6 632 139	-20
Variation de stocks	-44 300		190 927		-235 227	-123
Achats de matières premières et autres approvisionnements	91 499		85 592		5 908	7
Variation de stocks	-6 156		3 334		-9 491	-285
Autres achats et charges externes	2 508 647	7	2 447 055	6	61 592	3
Impôts, taxes et versements assimilés	601 207	2	627 637	1	-26 430	-4
Salaires et traitements	3 466 930	9	3 024 817	7	442 113	15
Charges sociales	800 627	2	873 989	2	-73 362	-8
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	943 068	3	917 113	2	25 955	3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	68 581		75 121		-6 540	-9
Dotations aux provisions	187 827	1	158 874		28 953	18
Autres charges	42 099		9 230		32 869	356
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 921 046	95	41 306 844	98	-6 385 798	-15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 291 853	6	1 392 834	3	899 019	65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

38 947
3 326

45 445
48 392

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Sit. Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	338		361		-23	-6
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	5 862				5 862	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 089		250		11 839	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	18 289		611		17 679	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 698		41 478		-11 780	-28
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	29 698		41 478		-11 780	-28
RÉSULTAT FINANCIER	-11 408		-40 867		29 458	72
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 280 444	6	1 351 967	3	928 477	69
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	39 819		70 076		-30 257	-43
Sur opérations en capital	2 081		417		1 665	400
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 900		70 492		-28 592	-41
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 326		57 785		-54 459	-94
Sur opérations en capital			3 799		-3 799	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	18 186				18 186	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 512		61 584		-40 072	-65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 388		8 908		11 480	129
Participation des salariés aux résultats	208 300	1	91 500		116 800	128
Impôt sur les bénéfices	519 406	1	284 733	1	234 673	82
TOTAL DES PRODUITS	37 273 089	102	42 770 781	101	-5 497 693	-13
TOTAL DES CHARGES	35 699 962	97	41 786 139	99	-6 086 177	-15
Bénéfice ou Perte	1 573 126	4	984 643	2	588 484	60

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS clos le 31 décembre 2023

ORMEAUDIS
SAS au capital de 40000Euros
Siège Social : Centre Commercial de l'Ormeau 1, rue Jean Perrin
TARBES (65000) - Hautes-Pyrénées

N° d'Identification : 326286929 code activité : 4711F

ANNEXE
(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 19 960 204.58 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 37 273 089€ et dégageant sur la période un résultat de 1 573 126.44€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er Janvier au 31 décembre 2023,

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Art. L 123-14 Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux règlements de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les informations significatives sont détaillées ci-dessous dans les différentes rubriques.

Un changement de logiciel comptable est intervenu au cours de l'exercice 2023 accompagné d'une modification du plan comptable de la société entraînant le reclassement de certaines opérations dans de nouveaux comptes.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes avec l'exercice précédent, une harmonisation du plan comptable de l'exercice 2022 a été réalisée permettant ainsi de disposer de l'image des comptes 2022 retranscrite avec le nouveau plan comptable 2023. Cette harmonisation ne modifie bien évidemment pas les comptes établis pour cet exercice 2022.

L'inflation qui a atteint 4.90% en moyenne en France sur l'année 2023 a eu un impact direct sur les achats de la société ayant entraîné une répercussion sur les prix de vente.

Notons également la persistance de la crise énergétique amorcée en 2022 a généré un nouveau surcoût entre 2022 et 2023 entraînant une progression des charges correspondantes.

Enfin, la société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie mais la persistance du conflit russo-ukrainien continue à mettre en tension la chaîne des approvisionnements de marchandises. Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, la société estime que ces événements ne remettent pas en cause la poursuite de son exploitation.

2 - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Actif Immobilisé

2.1.1 - Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais de recherche & de développement :
- Concessions, brevets et droits similaires : 178 580 €
- Fonds commercial : 843 849 €

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont présentes à l'actif au 31 décembre 2023 pour un montant global de brut de 23 482 764 €.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature qui les concernent.

En application du règlement ANC 2015-06, la mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03.

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles ainsi que le mali dégagé en 2018 ont été affectés comme suit parmi les immobilisations corporelles.

Terrains	331 934 €
Immeubles	1 041 873 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans.

L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue.

- Logiciels informatiques : 1 à 3 ans
- Aménagements des terrains : 5 à 15 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 25 ans
- Matériel et outillage : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers : 5 à 25 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencement, matériel, mobilier) : 1 à 3 ans

2.1.4 - Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus lorsqu'il s'agit des titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement E.LECLERC.

2.1.5 - Mouvements d'immobilisations, amortissements et provisions

a) Mouvements d'immobilisations :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
- Immobilisations incorporelles	1 015 349	27 326	4 501	1 038 174
- Immobilisations corporelles	23 539 079	1 003 989	1 060 304	23 482 764
- Immobilisations financières	1 565 701	26 614		1 592 315
TOTAL	26 120 129	1 057 929	1 064 805	26 113 253

b) Mouvements des amortissements :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	132 474	26 777	4 501	154 750
- Immobilisations corporelles	13 167 591	934 477	621 368	13 480 700
TOTAL	13 300 066	961 254	625 869	13 635 451

c) Mouvements des provisions :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles				
- Immobilisations financières	12 500			12 500
TOTAL	12 500			12 500

2.2 Actif Circulant :

2.2.1 - Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués en P3N (Prix 3 fois net), P3N qui, compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré/premier sorti (méthode FIFO).

La valeur globale des stocks de marchandises est égal à 2 206 235 €.

Pour certains rayons ce prix d'achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du prix d'achat.

La provision pour dépréciations des stocks s'élève au 31 décembre 2023 à 68 581 €.

2.2.2 - Etat des créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
- Immobilisations financières	227 714 €		227 714 €
- Clients	925 041 €	925 041 €	
- Créances fiscales et sociales	253 058 €	253 058 €	
- Autres créances	983 562 €	983 562 €	
- Charges constatées d'avance	76 687 €	76 687 €	
TOTAL DES CREANCES	2 466 062 €	2 238 348 €	227 714 €

2.2.3 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Stocks	67 044	68 581	67 044	68 581
- Créances clients	9 811		3 054	6 757
- Autres créances	0			0
TOTAL	76 855	68 581	70 098	75 338

2.3 Provisions pour risques et charges :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour litiges	252 692	100 746		353 438
Provision pour pensions	40 850		40 850	
Provisions risques et charges	32 632	87 081	32 632	87 081
TOTAL	326 174	187 827	73 482	440 519

La provision dotée en 2023 pour les indemnités de fin de carrière (IFC) est de 0 €.

Elle correspond à l'abondement dans un fonds externalisé pour couvrir 50 % des IFC chargées sous déduction des sommes disponibles sur ce fonds de gestion.

Aucune provision n'a été constatée au cours de l'exercice 2023 car le fonds externalisé couvre 50% de la provision IFC au 31-12-23.

Conformément à la législation en vigueur, cette provision n'a pas été déduite fiscalement.

Le montant et les modalités de calcul des Indemnités de Fin de Carrière globales est décrit au § 3.4.2.a ci-dessous.

2.4 Etat des Dettes :

DETTEs	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 551 559	379 634	787 126	384 800
- Autres dettes financières	423 576	36 951	171 205	215 420
- Fournisseurs	3 272 885	3 272 885		
- Dettes fiscales et sociales	1 928 903	1 928 903		
- Dettes sur immobilisations	58 326	58 326		
- Groupe & associés	14	14		
- Autres dettes	112 236	112 236		
- Produits Constatés d'avance	4 146	4 146		
TOTAL	7 351 645	5 793 095	958 331	600 220

Emprunts souscrits 0

Emprunts remboursés 366 188

2.5 Comptes de rattachement et de régularisation :

2.5.1 - Produits à recevoir :

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
- Immobilisations financières	
- Clients et comptes rattachés	428 847
- Autres créances	720 827
- Disponibilités	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 149 674

2.5.2 Charges à payer :

CHARGES A PAYER	Montant
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 611
- Emprunts et dettes financières diverses	17 159
- Fournisseurs et comptes rattachés	920 852
- Dettes fiscales et sociales	1 140 347
- Dettes sur immobilisations	33 360
- Autres Dettes	45 533
TOTAL DES CHARGES A PAYER	2 158 863

2.5.3 - Charges et produits constatés d'avance :

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
- Charges et produits d'exploitation	76 687	4 146
- Charges et produits financiers	0	0
- Charges et produits exceptionnels		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	76 687	4 146

2.5.4 - Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges	Produits
Ch & Prdts sur exercices antérieurs	3 326	38 947
Charges & produits cessions Immob° incorporelles	0	0
Charges & produits cessions Immob° corporelles	0	0
Charges & produits cessions Immob° financières	0	0
Dotation et reprise exceptionnelle	18 186	0
Dégrèvement Impôts		
Autres régularisations	0	2 953
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 512	41 900

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 Capital social, entreprises liées, filiales et participations :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16
- Actions émises durant l'exercice		
- Actions remboursées durant l'exercice		
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2 500	16

3.1.2 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	
- Participations	242	
- Clients et comptes rattachés	21 864	
- Fournisseurs et comptes rattachés		69 809
- Autres créances groupe	255 862	
- Autres dettes groupe		14
TOTAL	277 968	69 823

3.2) Engagements :

3.2.1) Engagements financiers :

a) Engagements donnés :

- Nantissement du fonds de commerce : 1 343 480 €

b) Engagements reçus :

- Cautions reçues sur emprunts 0
- Caution solidaire Jason 0
- Caution solidaire Argonaute 0

3.2.2) Dettes garanties par des suretés réelles :

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit : 1 343 480 €

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	IS	Résultat net
Résultat d'exploitation	2 291 853	2 321 754	540 105	1 751 748
Résultat financier	-11 408	-11 682	-2 921	-8 488
Résultat exceptionnel	20 388	20 388	5 097	15 291
Participation	-208 300	-91 500	-22 875	-185 425
Total	2 092 532	2 238 959	519 406	1 573 126

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

IS 559 740 €
 Crédit impôts mécénat/dons -40 334 €
 Total 519 406 €

3.4 Divers :

3.4.1 Effectif moyen :

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
- Cadres	7	1
- Agents de maîtrise et techniciens	7	
- Employés	103	
- Apprentis	2	
TOTAL	119	1

3.4.2 Autres informations :

Lors de cet exercice, les charges et les produits sur exercices antérieurs (autres que ceux visés § 3.4.2 d), ont été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants alors qu'ils étaient en charges et produits exceptionnels lors des précédents exercices.

Les charges & produits sociaux & fiscaux sont maintenus en exceptionnel.

a) Engagements de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 319 311 € au 31 décembre 2023 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 64 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres.

La table de mortalité TH/TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit, le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50% des droits chargés des indemnités de fin de carrière calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice.

A cet effet, un complément de versement a été provisionné au 31 décembre 2023 pour un montant de 0 €. Le solde du fonds d'assurance est de 160 K€ au 31-12-23.

b) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires est de 13 500 €, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

c) Groupe CDA du Sud Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du SUD OUEST. Elle établit les comptes consolidés.

Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société Ormeaudis de 99,64%.

d) Rappel sur les modalités de traitement des produits sur exercices antérieurs.

Les budgets, participations publicitaires, R.R.R. et autres produits reversés au cours de l'exercice à la société mais ayant trait à des opérations d'exercices antérieurs sont en raison de leur lien étroit avec les opérations courantes de l'entreprise (achats et ventes notamment) et de leur récurrence, rattachés ces sommes au résultat d'exploitation.

ORMEAUDIS
SAS au capital de 40000€
Centre Commercial de l'Ormeau - 1, rue Jean Perrin
65000 TARBES
RCS TARBES : 326286929

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024 CONTENANT PROPOSITION D'AFFECTATION ET LA RESOLUTION VOTEE DE
L'AFFECTATION DU RESULTAT

« (...) »

L'assemblée générale décide d'approuver la proposition d'affectation qui lui a été faite et en conséquence d'affecter la somme de 1 573 126.44 € de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1 573 126.44 €
Autres réserves	
Total à affecter	1 573 126.44 €

AFFECTATION

Au poste « Réserve Légale »	
Au poste « aux associés »	1 097 500.00 €
Au poste « Autres réserves »	475 626.44 €
Au poste « Report à Nouveau »	
TOTAUX	1 573 126.44 €
	1 573 126.44 €

Par suite de ce qui précède, le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 439.00 € par part sociale/action.

Il sera mis en paiement, au siège social, le 28 juin 2024.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu, prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	1 317,00 €		1 096 183,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

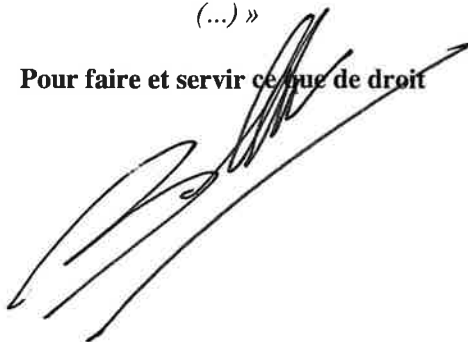
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (abattement 40 %)		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	1 200,00 €		998 800,00 €
31/12/2021	840,00 €		699 160,00 €
31/12/2020	600,00 €		499 400,00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

(...) »

Pour faire et servir ce que de droit



ORMEAUDIS
SAS au capital de 40000€
Centre Commercial de l'Ormeau - 1, rue Jean Perrin
65000 TARBES
RCS TARBES : 326286929

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte notamment de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont régulièrement été adressées et tous les documents prévus par les statuts vous ont également été adressés ou tenus à votre disposition.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre société exploite un hypermarché situé à **TARBES (65000) Centre Commercial de l'Ormeau - 1, rue Jean Perrin**

Notre situation économique et financière sera analysée au paragraphe « résultats économiques et financiers ».

Un changement de logiciel comptable est intervenu au cours de l'exercice 2023 accompagné d'une modification du plan comptable de la société entraînant le reclassement de certaines opérations dans de nouveaux comptes.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes avec l'exercice précédent, une harmonisation du plan comptable de l'exercice 2022 a été réalisée permettant ainsi de disposer de l'image des comptes 2022 retranscrite avec le nouveau plan comptable 2023. Cette harmonisation ne modifie bien évidemment pas les comptes établis pour cet exercice 2022.

L'inflation qui a atteint 4.90% en moyenne en France sur l'année 2023 a eu un impact direct sur les achats de la société ayant entraîné une répercussion sur les prix de vente.

Notons également la persistance de la crise énergétique amorcée en 2022 a généré un nouveau surcoût entre 2022 et 2023 entraînant une progression des charges correspondantes.

Enfin, la société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie mais la persistance du conflit russo-ukrainien continue à mettre en tension la chaîne des approvisionnements de marchandises.

Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, la société estime que ces événements ne remettent pas en cause la poursuite de son exploitation.

Il est par ailleurs à noter que les ombrières sur le parking du Centre commercial ont été converties en ombrières photovoltaïques.

SITUATION DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES
AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous indiquons la situation de nos filiales et des sociétés que nous contrôlons par branche d'activités au niveau de l'ensemble des sociétés du

groupe y compris la société mère :

Au 31 décembre 2023, notre société détenait ainsi des participations dans les 3 sociétés suivantes :

	Dénomination de la société	% de détention	Chiffre d'affaires 2023 de la société en cause	Résultat d'exploitation de la société en cause	Résultat Comptable de la société en cause
1	ORLEIX DEVELOPPEMENT	20%	0 €	-1 025 €	-1 869.11 €
2	ORMEAU DEVELOPPEMENT	1%	0 €	-8 062 €	-38 807 €
3	SOVENDEX	0,0001%	40 871 282 €	1 852 162 €	1 289 640 €

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société est confiante dans l'avenir mais elle demeure prudente du fait de l'inflation laquelle impacte les coûts d'acquisition et de revente des marchandises mais également le coût de l'énergie.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Du fait du contexte et de l'inflation, nous sommes confiants dans l'activité de notre société mais demeurons prudents.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

PRISES DE PARTICIPATIONS et PRISES DE CONTROLE

En application des dispositions de l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice écoulé notre Société n'a pris aucune participation ni le contrôle d'une autre société.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce.

PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous rappelons que notre Société ne détient aucune participation dans une société qui serait elle-même notre associée à l'exception de deux actions dans la société SOVENDEX.

SUCCURSALES

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1, II modifié du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société ne détient aucune succursale au sens d'un établissement autonome et durable dont la direction est dotée d'une certaine liberté de gestion et entretient des relations avec des

tiers.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'a pas acquis d'actions en vue de l'application des articles L 225-208 et L 225-209 du Code de Commerce.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023 : Néant.

INFORMATION SUR LES PRETS INTERENTREPRISES

Conformément aux dispositions de l'article L 511-6 du Code Monétaire et Financier, nous vous indiquons que notre Société n'a pas consenti de prêt à moins de 2 ans à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les chiffres clés permettant de présenter l'activité économique de la Société au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 sont les suivants :

	Exercice clos au 31 décembre 2023	Exercice N-1
Résultat de l'exercice (DI)	1 573 126.44	984 642.57 €
Chiffre d'affaires (FJ)	36 707 169 €	42 109 421 €
Total des produits d'exploitation (FR)	37 212 899 €	42 698 204 €
Nombre de salariés	119	121
Total des charges d'exploitation (GF)	34 921 046 €	41 147 333 €
Résultat d'exploitation (GG)	2 291 853 €	1 550 870 €
Produits financier de participations (GJ)	338 €	361 €
Total des charges financières (GU)	29 698 €	41 478 €
Résultat Financier (GV)	-11 408 €	-40 867 €
Résultat courant avant impôts (GW)	2 280 444 €	1 510 004 €
Total des produits exceptionnels (HD)	41 900 €	71 967 €
Total des charges exceptionnelles (HH)	21 512 €	65 945 €
Résultat exceptionnel (HI)	20 388 €	6 022 €
Impôts sur les bénéfices (HK)	519 406 €	284 733 €
Total Bilan	19 960 262 €	18 593 657 €

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité

-permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
-indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général et conformément au règlement du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a choisi la méthode prospective.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe au bilan de la société arrêté le *31 décembre 2023*.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat comptable de (DI) 1 573 126.44€

Nous vous proposons d'affecter la somme de 1 573 126.44 € de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1 573 126.44 €
Autres réserves	
Total à affecter	1 573 126.44 €

AFFECTATION

Au poste « Réserve Légale »		
Au poste « aux associés »	1 097 500.00 €	
Au poste « Autres réserves »	475 626.44 €	
Au poste « Report à Nouveau »		
TOTAUX	1 573 126.44 €	1 573 126.44 €

Par suite de ce qui précède, le dividende à répartir au titre de l'exercice serait ainsi fixé à 439.00 € par part sociale/action.

Il serait mis en paiement, au siège social, le 28 juin 2024.

Pour les personnes physiques il est rappelé que ce dividende est en principe soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU / flat tax) de 12,8 %, prévu par l'article 117 Quater I-1 du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018 n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.

Il en résulte une retenue totale de 30 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Toutefois, en cas d'exercice de l'option globale pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu, prévue au 2 de l'article 200 A du CGI tel que modifié par l'article 28 de la loi de finances pour 2018

n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2023	1 317,00 €		1 096 183,00 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (abattement 40 %)		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	1 200,00 €		998 800,00 €
31/12/2021	840,00 €		699 160,00 €
31/12/2020	600,00 €		499 400,00 €

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal suivantes : 0.00 €

OBSERVATIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le texte des observations présentées par le Comité Social et Economique, en application des dispositions des articles L 2312-73 et suivants du Code du travail, est annexé au présent rapport.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Etant donné la complexité de l'extraction des informations tant de par leur nature que pour les outils informatiques, les tableaux devant contenir les informations visées par les articles L441-6-1 et D441-6 du Code de commerce de sont pas alimentés.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE PRESIDENT



SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Ormeaudis
SAS au capital de 40.000 €
Siren n° 326.286.929 // Ape n° 47.11 F
Siège Social : 1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2023**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Ormeaudis

SAS au capital de 40.000 €
1 rue Jean Perrin - C.C. de l'Ormeau
65000 Tarbes

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Ormeaudis** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/01/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » (page n°2 de l'annexe) concernant le changement de logiciel comptable et l'harmonisation du plan comptable de l'exercice 2022 pour assurer la comparabilité avec l'exercice 2023.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 2,1 M€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°5.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique
de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2024.06.13
15:07:38 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Situation au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	178 580.13	154 750.54	23 829.59	39 026.00
Fonds commercial (1)	843 848.44		843 848.44	843 848.44
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	15 744.77		15 744.77	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 557 186.63	535 463.45	2 021 723.18	1 979 306.85
Constructions	13 682 097.40	7 908 529.77	5 773 567.63	5 864 871.27
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 232 227.92	856 386.77	375 841.15	282 783.03
Autres immobilisations corporelles	5 885 391.51	4 180 320.68	1 705 070.83	1 805 590.10
Immobilisations corporelles en cours	125 860.00		125 860.00	438 936.50
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	242.00		242.00	242.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 364 359.64	12 500.00	1 351 859.64	1 334 695.08
Prêts				
Autres immobilisations financières	227 713.59		227 713.59	218 264.23
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	26 113 252.03	13 647 951.21	12 465 300.82	12 807 563.50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	40 875.35		40 875.35	34 718.95
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 206 235.44	68 581.03	2 137 654.41	2 094 891.40
Avances et acomptes versés sur commandes	286.00		286.00	
Créances				
Clients (3)	489 123.74		489 123.74	492 483.28
Clients douteux, litigieux (3)	7 070.37	6 757.53	312.84	5 348.02
Clients Factures à établir (3)	428 846.82		428 846.82	
Autres créances (3)	1 236 333.73		1 236 333.73	1 024 821.43
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	702 925.61		702 925.61	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 381 857.96		2 381 857.96	2 017 347.57
Charges constatées d'avance (3)	76 687.30		76 687.30	124 451.83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 570 242.32	75 338.56	7 494 903.76	5 794 062.48
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	33 683 494.35	13 723 289.77	19 960 204.58	18 601 625.98

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Situation au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 40 000.00)	40 000.00	40 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	4 000.00	4 000.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 064 325.95	10 079 683.38
Report à nouveau	470 456.34	470 456.34
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 573 126.44	984 642.57
SITUATION NETTE	12 151 908.73	11 578 782.29
Subventions d'investissement	16 131.37	
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 168 040.10	11 578 782.29
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	402 504.33	293 542.00
Provisions pour charges	38 015.00	32 631.98
TOTAL PROVISIONS	440 519.33	326 173.98
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 551 559.20	1 917 747.61
Emprunts et dettes financières diverses (3)	423 589.67	410 726.14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 013.77	2 062.00
Fournisseurs	2 352 033.45	2 641 874.94
Fournisseurs, factures non parvenues	920 851.93	410 144.28
Dettes fiscales et sociales	1 928 902.70	1 220 012.99
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	58 326.39	18 161.20
Autres dettes	98 221.74	69 023.36
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 146.30	6 917.19
TOTAL DETTES	7 351 645.15	6 696 669.71
Écarts de conversion passif		
Ajustement de N à la durée de N-1		
TOTAL GÉNÉRAL	19 960 204.58	18 601 625.98

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 558 550.04

5 793 095.11

1 994 492.64

4 694 208.00

COMPTES DE RÉSULTAT

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Sit. Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	33 549 323	91	39 922 113	94	-6 372 791	-16
Production vendue (biens et services)	3 157 846	9	2 416 145	6	741 702	31
Montant net du chiffre d'affaires	36 707 169	100	42 338 258	100	-5 631 089	-13
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 233				12 233	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	171 416		252 277	1	-80 861	-32
Autres produits	322 081	1	109 143		212 937	195
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	37 212 899	101	42 699 678	101	-5 486 779	-13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	26 261 016	72	32 893 155	78	-6 632 139	-20
Variation de stocks	-44 300		190 927		-235 227	-123
Achats de matières premières et autres approvisionnements	91 499		85 592		5 908	7
Variation de stocks	-6 156		3 334		-9 491	-285
Autres achats et charges externes	2 508 647	7	2 447 055	6	61 592	3
Impôts, taxes et versements assimilés	601 207	2	627 637	1	-26 430	-4
Salaires et traitements	3 466 930	9	3 024 817	7	442 113	15
Charges sociales	800 627	2	873 989	2	-73 362	-8
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	943 068	3	917 113	2	25 955	3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	68 581		75 121		-6 540	-9
Dotations aux provisions	187 827	1	158 874		28 953	18
Autres charges	42 099		9 230		32 869	356
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	34 921 046	95	41 306 844	98	-6 385 798	-15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 291 853	6	1 392 834	3	899 019	65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

38 947
3 326

45 445
48 392

COMPTES DE RÉSULTAT - SUITE

31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Sit. Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	338		361		-23	-6
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	5 862				5 862	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 089		250		11 839	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	18 289		611		17 679	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	29 698		41 478		-11 780	-28
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	29 698		41 478		-11 780	-28
RÉSULTAT FINANCIER	-11 408		-40 867		29 458	72
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 280 444	6	1 351 967	3	928 477	69
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	39 819		70 076		-30 257	-43
Sur opérations en capital	2 081		417		1 665	400
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 900		70 492		-28 592	-41
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 326		57 785		-54 459	-94
Sur opérations en capital			3 799		-3 799	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	18 186				18 186	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 512		61 584		-40 072	-65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 388		8 908		11 480	129
Participation des salariés aux résultats	208 300	1	91 500		116 800	128
Impôt sur les bénéfices	519 406	1	284 733	1	234 673	82
TOTAL DES PRODUITS	37 273 089	102	42 770 781	101	-5 497 693	-13
TOTAL DES CHARGES	35 699 962	97	41 786 139	99	-6 086 177	-15
Bénéfice ou Perte	1 573 126	4	984 643	2	588 484	60

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS clos le 31 décembre 2023

ORMEAUDIS

SAS au capital de 40000Euros

Siège Social : Centre Commercial de l'Ormeau 1, rue Jean Perrin

TARBES (65000) - Hautes-Pyrénées

N° d'Identification : 326286929 code activité : 4711F

ANNEXE

(Art. L 123-13 à L 123-15 du Code du Commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 19 960 204.58 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 37 273 089€ et dégageant sur la période un résultat de 1 573 126.44€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er Janvier au 31 décembre 2023,

L'annexe jointe ci-après, fait partie intégrante des comptes annuels.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Art. L 123-14 Alinéa 2 et Article L 123-17 du Code du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux règlements de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les informations significatives sont détaillées ci-dessous dans les différentes rubriques.

Un changement de logiciel comptable est intervenu au cours de l'exercice 2023 accompagné d'une modification du plan comptable de la société entraînant le reclassement de certaines opérations dans de nouveaux comptes.

Afin d'assurer la comparabilité des comptes avec l'exercice précédent, une harmonisation du plan comptable de l'exercice 2022 a été réalisée permettant ainsi de disposer de l'image des comptes 2022 retranscrite avec le nouveau plan comptable 2023. Cette harmonisation ne modifie bien évidemment pas les comptes établis pour cet exercice 2022.

L'inflation qui a atteint 4.90% en moyenne en France sur l'année 2023 a eu un impact direct sur les achats de la société ayant entraîné une répercussion sur les prix de vente.

Notons également la persistance de la crise énergétique amorcée en 2022 a généré un nouveau surcoût entre 2022 et 2023 entraînant une progression des charges correspondantes.

Enfin, la société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie mais la persistance du conflit russo-ukrainien continue à mettre en tension la chaîne des approvisionnements de marchandises. Néanmoins, à la date d'arrêté des comptes, la société estime que ces événements ne remettent pas en cause la poursuite de son exploitation.

2 - COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Actif Immobilisé

2.1.1 - Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- Frais de recherche & de développement :
- Concessions, brevets et droits similaires : 178 580 €
- Fonds commercial : 843 849 €

Les éléments inscrits dans le fonds de commerce sont principalement constitutifs "d'une autorisation d'exploitation commerciale d'un magasin (délivrée par la Commission Départementale d'Aménagement Commercial)" qui relève d'un droit légal tel que défini à l'article 211-5 du recueil de normes comptables françaises. En conséquence la durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée. Le fonds de commerce ne fait donc pas l'objet d'un amortissement.

La mise en œuvre obligatoire du test de dépréciation prévu à l'article 214-5 du recueil de normes comptables françaises a été réalisé à partir de l'analyse de la capacité bénéficiaire de la société.

Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté à la date de clôture.

2.1.2 - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont présentes à l'actif au 31 décembre 2023 pour un montant global de brut de 23 482 764 €.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature qui les concernent.

En application du règlement ANC 2015-06, la mali technique a été réparti en 2016 en fonction des différentes natures d'actifs sous-jacents afin de faciliter son suivi dans le temps et compte tenu des nouvelles règles d'amortissement prévues à l'article 745-7 du règlement ANC 2014-03.

Au cas présent, le mali technique de fusion qui figurait jusqu'en 2015 pour 1 138 647 € en immobilisations incorporelles ainsi que le mali dégagé en 2018 ont été affectés comme suit parmi les immobilisations corporelles.

Terrains	331 934 €
Immeubles	1 041 873 €

Conformément au droit comptable, seuls les bâtiments sont amortis. La durée d'usage retenue est de 20 ans.

L'article 12 du règlement 2015-06 précise que le plan d'amortissement du mali technique est prospectif.

2.1.3 - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue.

- Logiciels informatiques : 1 à 3 ans
- Aménagements des terrains : 5 à 15 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 25 ans
- Matériel et outillage : 3 à 15 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Agencements, installations, aménagements divers : 5 à 25 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans
- Reprise de leasing (agencement, matériel, mobilier) : 1 à 3 ans

2.1.4 - Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus lorsqu'il s'agit des titres de participation.

Les titres immobilisés et autres immobilisations financières sont représentatifs pour l'essentiel des avoirs détenus dans les entités dépendantes du mouvement E.LECLERC.

2.1.5 - Mouvements d'immobilisations, amortissements et provisions

a) Mouvements d'immobilisations :

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
- Immobilisations incorporelles	1 015 349	27 326	4 501	1 038 174
- Immobilisations corporelles	23 539 079	1 003 989	1 060 304	23 482 764
- Immobilisations financières	1 565 701	26 614		1 592 315
TOTAL	26 120 129	1 057 929	1 064 805	26 113 253

b) Mouvements des amortissements :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles	132 474	26 777	4 501	154 750
- Immobilisations corporelles	13 167 591	934 477	621 368	13 480 700
TOTAL	13 300 066	961 254	625 869	13 635 451

c) Mouvements des provisions :

IMMOBILISATIONS	Montant Début de l'exercice	Dotations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles				
- Immobilisations financières	12 500			12 500
TOTAL	12 500			12 500

2.2 Actif Circulant :

2.2.1 - Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués en P3N (Prix 3 fois net), P3N qui, compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré/premier sorti (méthode FIFO).

La valeur globale des stocks de marchandises est égal à 2 206 235 €.

Pour certains rayons ce prix d'achat est obtenu à partir du prix de vente, en tenant compte de la TVA et de l'incidence de la marge.

Une provision est constatée lorsque des produits non alimentaires soumis à saisonnalité ou obsolescence technique présentent une valeur probable de vente inférieure à celle du prix d'achat.

La provision pour dépréciations des stocks s'élève au 31 décembre 2023 à 68 581 €.

2.2.2 - Etat des créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité.

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
- Immobilisations financières	227 714 €		227 714 €
- Clients	925 041 €	925 041 €	
- Créances fiscales et sociales	253 058 €	253 058 €	
- Autres créances	983 562 €	983 562 €	
- Charges constatées d'avance	76 687 €	76 687 €	
TOTAL DES CREANCES	2 466 062 €	2 238 348 €	227 714 €

2.2.3 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
- Stocks	67 044	68 581	67 044	68 581
- Créances clients	9 811		3 054	6 757
- Autres créances	0			0
TOTAL	76 855	68 581	70 098	75 338

2.3 Provisions pour risques et charges :

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour litiges	252 692	100 746		353 438
Provision pour pensions	40 850		40 850	
Provisions risques et charges	32 632	87 081	32 632	87 081
TOTAL	326 174	187 827	73 482	440 519

La provision dotée en 2023 pour les indemnités de fin de carrière (IFC) est de 0 €.

Elle correspond à l'abondement dans un fonds externalisé pour couvrir 50 % des IFC chargées sous déduction des sommes disponibles sur ce fonds de gestion.

Aucune provision n'a été constatée au cours de l'exercice 2023 car le fonds externalisé couvre 50% de la provision IFC au 31-12-23.

Conformément à la législation en vigueur, cette provision n'a pas été déduite fiscalement.

Le montant et les modalités de calcul des Indemnités de Fin de Carrière globales est décrit au § 3.4.2.a ci-dessous.

2.4 Etat des Dettes :

DETTES	Montant brut	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 551 559	379 634	787 126	384 800
- Autres dettes financières	423 576	36 951	171 205	215 420
- Fournisseurs	3 272 885	3 272 885		
- Dettes fiscales et sociales	1 928 903	1 928 903		
- Dettes sur immobilisations	58 326	58 326		
- Groupe & associés	14	14		
- Autres dettes	112 236	112 236		
- Produits Constatés d'avance	4 146	4 146		
TOTAL	7 351 645	5 793 095	958 331	600 220

Emprunts souscrits 0

Emprunts remboursés 366 188

2.5 Comptes de rattachement et de régularisation :

2.5.1 - Produits à recevoir :

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
- Immobilisations financières	
- Clients et comptes rattachés	428 847
- Autres créances	720 827
- Disponibilités	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 149 674

2.5.2 Charges à payer :

CHARGES A PAYER	Montant
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 611
- Emprunts et dettes financières diverses	17 159
- Fournisseurs et comptes rattachés	920 852
- Dettes fiscales et sociales	1 140 347
- Dettes sur immobilisations	33 360
- Autres Dettes	45 533
TOTAL DES CHARGES A PAYER	2 158 863

2.5.3 - Charges et produits constatés d'avance :

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
- Charges et produits d'exploitation	76 687	4 146
- Charges et produits financiers	0	0
- Charges et produits exceptionnels		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	76 687	4 146

2.5.4 - Charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges	Produits
Ch & Prdts sur exercices antérieurs	3 326	38 947
Charges & produits cessions Immob° incorporelles	0	0
Charges & produits cessions Immob° corporelles	0	0
Charges & produits cessions Immob° financières	0	0
Dotation et reprise exceptionnelle	18 186	0
Dégrèvement Impôts		
Autres régularisations	0	2 953
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 512	41 900

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3.1 Capital social, entreprises liées, filiales et participations :

3.1.1 Composition du capital social :

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16
- Actions émises durant l'exercice		
- Actions remboursées durant l'exercice		
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	2 500	16

3.1.2 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

POSTES DU BILAN	Montant concernant les Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	
- Participations	242	
- Clients et comptes rattachés	21 864	
- Fournisseurs et comptes rattachés		69 809
- Autres créances groupe	255 862	
- Autres dettes groupe		14
TOTAL	277 968	69 823

3.2) Engagements :

3.2.1) Engagements financiers :

a) Engagements donnés :

- Nantissement du fonds de commerce : 1 343 480 €

b) Engagements reçus :

- Cautions reçues sur emprunts 0
- Caution solidaire Jason 0
- Caution solidaire Argonaute 0

3.2.2) Dettes garanties par des suretés réelles :

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit : 1 343 480 €

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

	Montant	Base taxable	IS	Résultat net
Résultat d'exploitation	2 291 853	2 321 754	540 105	1 751 748
Résultat financier	-11 408	-11 682	-2 921	-8 488
Résultat exceptionnel	20 388	20 388	5 097	15 291
Participation	-208 300	-91 500	-22 875	-185 425
Total	2 092 532	2 238 959	519 406	1 573 126

L'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

IS 559 740 €
 Crédit impôts mécénat/dons -40 334 €
 Total 519 406 €

3.4 Divers :

3.4.1 Effectif moyen :

EFFECTIF MOYEN	Personnel salarié	Personnel mis à disposition (équivalence)
- Cadres	7	1
- Agents de maîtrise et techniciens	7	
- Employés	103	
- Apprentis	2	
TOTAL	119	1

3.4.2 Autres informations :

Lors de cet exercice, les charges et les produits sur exercices antérieurs (autres que ceux visés § 3.4.2 d), ont été rattachés aux comptes d'exploitation correspondants alors qu'ils étaient en charges et produits exceptionnels lors des précédents exercices.

Les charges & produits sociaux & fiscaux sont maintenus en exceptionnel.

a) Engagements de retraite

Le montant des indemnités de fin de carrière est de 319 311 € au 31 décembre 2023 évalué comme suit :

Les droits des salariés ont été calculés sur la base de la Convention Collective Nationale du Commerce de Détail et de Gros à Prédominance Alimentaire.

L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 64 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres.

La table de mortalité TH/TF 00-02 avec décalage d'âge a été utilisée.

L'entreprise a souscrit, le 24/12/2002 un contrat d'assurance pour garantir le paiement des indemnités de départ à la retraite.

Les sommes disponibles sur ce fonds correspondent à 50% des droits chargés des indemnités de fin de carrière calculées pour l'ensemble des effectifs présents à la clôture de l'exercice.

A cet effet, un complément de versement a été provisionné au 31 décembre 2023 pour un montant de 0 €. Le solde du fonds d'assurance est de 160 K€ au 31-12-23.

b) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires est de 13 500 €, intégralement imputable au contrôle légal des comptes.

c) Groupe CDA du Sud Ouest

La société mère du groupe est la SAS CDA du SUD OUEST. Elle établit les comptes consolidés.

Cette dernière détient un pourcentage de contrôle sur la société Ormeaudis de 99,64%.

d) Rappel sur les modalités de traitement des produits sur exercices antérieurs.

Les budgets, participations publicitaires, R.R.R. et autres produits reversés au cours de l'exercice à la société mais ayant trait à des opérations d'exercices antérieurs sont en raison de leur lien étroit avec les opérations courantes de l'entreprise (achats et ventes notamment) et de leur récurrence, rattachés ces sommes au résultat d'exploitation.